



NOTRE MISSION, VOTRE EAU.

28, bd du Midi - Louise Moreau
06150 Cannes La Bocca

Téléphone : 04 93 90 54 54
Télécopie : 04 93 90 54 64

www.sicasil.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'EAU ENERGETIQUE

INAUGURATION DU PREMIER SITE EQUIPE EN PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Le Sicasil, syndicat de l'eau potable du grand bassin cannois, continue **d'innover**, à l'échelle nationale, cette fois-ci dans le domaine des énergies renouvelables, avec son programme de **panneaux photovoltaïques** (énergie solaire) qui va tripler l'ensemble de la capacité actuelle de production d'énergie solaire de tout le département des Alpes-Maritimes !

Le Sicasil a ainsi inauguré aujourd'hui, jeudi 7 février à 10h30, son **premier site équipé en panneaux photovoltaïques**, sur la toiture du réservoir de Ranguin sur la commune de Mougins.

Le « switch » a été enclenché par David Lisnard, président du Sicasil, en présence de Richard Galy, maire de Mougins, de Bernard Brochand, député-maire de Cannes et de plus de 120 personnes, dont de nombreux élus de l'agglomération, des représentants des associations, des administrations et des institutions.

Les premiers kilowatts d'électricité « verte », totalement renouvelable à partir de l'énergie solaire ont été produits aujourd'hui par le SICASIL. C'est le début d'une **nouvelle aventure** pour le syndicat toujours tourné vers la **performance environnementale et le développement durable**.

En effet, le syndicat œuvre avec conviction et détermination depuis plusieurs années en faveur de la croissance écologique pour la **préservation de l'environnement et la valorisation des ressources naturelles**. Ce sont en effet deux objectifs essentiels et constants de la politique mise en œuvre par le SICASIL depuis 2001.

Ainsi, la **protection des ressources en eau**, la **réduction** significative **des fuites du réseau** d'eau potable (3 millions de mètres cubes d'eau économisés par an), la mise en place de dispositifs de **dépollution des eaux de lavage** des stations de traitement d'eau potable et à **présent la production d'énergie à partir de sources renouvelables** en sont l'illustration opérationnelle.

Contact :
Laurence GUILBERT
Directrice adjointe
04 93 90 54 54
Laurence.guilbert@sicasil.com

Comment valoriser son potentiel photovoltaïque lorsqu'on s'occupe d'eau potable?

Le syndicat a réalisé, en 2006, une étude de faisabilité technique et financière pour caractériser les potentialités de production d'électricité à partir de ses infrastructures d'alimentation en eau potable.

En effet, le SICASIL dispose d'un vaste patrimoine foncier au travers de ses infrastructures de captage, de traitement et de stockage d'eau potable.

Ces différents équipements se situent dans un secteur géographique où l'ensoleillement est maximal : 4080 Wh/m²/j en moyenne à Cannes, contre 3070 Wh/m²/j à Paris.

Ainsi, les toitures des bâtiments offrent naturellement un potentiel de production d'énergie photovoltaïque qui peut être valorisé.

Sur 45 sites étudiés au total, l'étude de faisabilité a conclu à une **faisabilité réelle pour quatorze sites** de production ou de stockage d'eau potable. Le projet prévoit au total l'équipement de près de **3 000 m²** de panneaux photovoltaïques, pour une puissance de **400 kilowatts crête (KWc)** soit une production annuelle estimée à environ **550 MWh/an**.

Cette production équivaut à 10% de l'énergie électrique consommée annuellement par l'ensemble des installations du SICASIL pour alimenter en eau potable jusqu'à plus de 500 000 personnes.

En outre, à lui seul, ce **programme d'envergure** va permettre de **tripler la puissance photovoltaïque** actuellement équipée **du département des Alpes-Maritimes**.

L'électricité photovoltaïque produite sera revendue à EDF qui est tenue de la racheter à 30 centimes le kW.

Les travaux vont échelonner sur 3 ans. Le montant global de l'opération photovoltaïque est évalué à 2,73 millions d'euros H.T. soit 3,2 millions d'euros T.T.C..

Comment produit-on du courant électrique à partir de la lumière du soleil ?

Le générateur photovoltaïque transforme l'énergie reçue du soleil en électricité, laquelle est à son tour transformée par des convertisseurs pour être injectée dans le réseau électrique public d'EDF.

L'installation est ainsi constituée :

- de **panneaux solaires** qui **absorbent les rayons du soleil** et les **transforment en courant continu** ;
- et **d'onduleurs** qui convertissent le **courant continu en courant alternatif** identique à celui distribué par le réseau d'électricité d'EDF.

Caractéristiques et performances de l'installation de Ranguin

L'installation est implantée au dessus de la toiture du réservoir d'eau potable de Ranguin. Elle comporte un champ de **184 modules photovoltaïques** occupant une superficie de **220 m²**. Les modules reposent sur des supports triangulés eux-mêmes fixés sur des longrines en béton.

La puissance installée du générateur photovoltaïque de Ranguin s'élève à 32 kilowatts crête (**32 KWc**) et offrira une production annuelle de 42 Méga Watt heure (**42 MW h/an**)

Les différents équipements installés sont des **matériaux haut de gamme, performants, fiables, au rendement éprouvés et disposant de solides garanties**. En outre, les deux principaux fournisseurs - Schüco (modules) et SMA (onduleurs) - sont reconnus comme des leaders au niveau européen sur le marché de l'énergie photovoltaïque.

Le montant de l'investissement de cette installation spécifiquement s'élève à 193 136 euros H.T. (maîtrise d'oeuvre comprise).

Le site de Ranguin est le premier site équipé sur les quatorze sites retenus. L'investissement de l'installation de Ranguin s'inscrit dans une première tranche de travaux de 1,1 million d'euros qui bénéficie d'une **aide financière du Conseil Général des Alpes-Maritimes de 25% et de la région Provence Alpes Côte d'Azur pour 20%**.

Grâce au soutien de ces deux organismes et de la stricte maîtrise de l'enveloppe budgétaire, le temps de **retour sur investissement de ce site est de 10 ans**. L'objectif demandé par le président du SICASIL, grâce à une optimisation du dispositif et des partenariats financiers, est de parvenir à une durée d'amortissement encore réduite à 7 ans.

Après le site de Ranguin, les toits de l'usine de l'Apié et ceux du réservoir de l'usine de Nartassier seront équipés en panneaux photovoltaïques et mis en service avant la fin du printemps.

Le SICASIL, le syndicat où l'eau est résolument énergétique !

L'équipe du SICASIL poursuit donc son **engagement en faveur de la préservation de l'environnement**, avec des actions concrètes et innovantes, dans la stricte maîtrise des coûts, **au bénéfice des usagers de l'eau et des générations futures**.

Outre ses **qualités gustatives déjà unanimement reconnues**, l'eau du SICASIL a ainsi **un goût plus « nature » que jamais**.

A travers cette opération phare d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des réservoirs et des usines d'eau potable, le SICASIL **mobilise toute son**

énergie et poursuit son action pour un **service public de l'eau performant, fiable, résolument écologique et durable.**

**En 2008,
le SICASIL déborde d'énergie,
sous le soleil exactement !**

Organisation de l'opération :

Maître d'ouvrage : SICASIL
Maître d'œuvre : SOLENERGIE
Entreprise : TERRE CIEL ENERGIES

Fabricants :

Schüco (panneaux et supports)
SMA (onduleurs)

Partenaires financiers :

Conseil Général des Alpes-Maritimes
Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur

Durée des travaux : 3 mois